MAIRIE DE PLUMAUGAT

ALSH du Mercredi

7 Lotissement des Châtaigniers
Tél Mairie : 02.96.83.12.31
Tél Accueil Périscolaire : 02.96.83.19.07
Mail : periscolaire@plumaugat.fr ou mairie@plumaugat.fr

Programme

Septembre/octobre 2026

La peinture

Mercredi 02 sept

Règle de vie

Repas

Activités extérieures

Mercredi 09 sept

Décoration du centre en peinture

Repas

Bataille de peinture

Mercredi 16 sept

Cuisine colorée

Repas

Médiathèque

Mercredi 23 sept

Twister géant

Repas

Street art

Mercredi 30 sept

Peinture libre

Repas

Sports

Mercredi 07 oct

Ma potion arc-en-ciel

Repas

Mercredi 14 oct

Repas

Le manoir hanté

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le programme

Informations Pratiques

Horaires d'ouverture et conditions d'admission :
L'accueil fonctionne tous les mercredis, en dehors des vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 12 ans. Il est ouvert de 7h30 à 18h30. Il est possible de s'inscrire pour :

- La journée
- La demi-journée matin avec repas, de 7h30 à 13h30,
- La demi-journée après-midi avec repas, de 12h00 à 18h30.

Activités proposées :
Les activités proposées prennent en compte l'âge et le rythme des enfants accueillis, et respectent le projet éducatif établi par la municipalité, et le projet pédagogique de l'équipe d'animation.

Equipe d'animation :
L'équipe est composée de Warren Lesgo (BAFA, BAFD) et de Muriel Grégoire (CAP Petite Enfance).

Dossier d'inscription :
Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire d'avoir rempli un dossier d'inscription. Si ce n'est pas fait il est à retirer et à retourner complet à l'accueil de la mairie ou à l'accueil périscolaire.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire
- Assurance extra-scolaire
- Attestation quotient familial

Inscriptions : Les inscriptions se font à la période
Retourner le coupon d'inscription ci-dessous, en mairie ou à l'équipe d'animation, en cochant les jours où votre ou vos enfant(s) seront présents, avant la date limite d'inscription.

Places limitées

Un taux d'encadrement étant à respecter, le nombre de places à l'ALSH est limité.
Les enfants inscrits tardivement ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles et pourront être inscrits sur liste d'attente.
Il est rappelé que les enfants malades ne sont pas acceptés.

Coupon d'inscription pour la période 1 :

(A rendre avant le mercredi 26 août 2026)

Nom et prénom du ou des enfants : _____

	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10
Demi-journée Matin							
Demi-journée Après-midi							
Journée							

Informations Pratiques

Absences :
Merci de nous prévenir le plus tôt possible pour tout désistement, en appelant soit à la mairie soit à l'ALSH ou par mail.

Tarifs :
La tarification modulée en fonction des ressources des familles est mise en place pour l'ALSH. Afin d'appliquer le tarif correspondant à votre situation, il faut fournir les renseignements nécessaires (N°allocataire CAF ou MSA, et attestation de votre quotient familial).
A défaut le tarif maximum sera appliqué.

Voici les tarifs (repas inclus) selon votre quotient familial CAF :

QF	Tarif demi-journée	Tarif journée entière
≤ 699 €	4.62 €	7.12 €
Entre 700 et 951 €	7.50 €	10.00 €
Entre 952 et 1200 €	9.50 €	12.00 €
Entre 1201 et 1656 €	11.00 €	13.50 €
≥ 1657 €	12.00 €	14.50 €

Pénalité de retard : 10 €

Facturation :
Toute inscription donne lieu à une facturation, sauf absences pour maladie (sur présentation du certificat médical) ou événement majeur.
Toute annulation de dernière minute sera facturée (anniversaire, etc…).

Le règlement sera à effectuer au moyen de l'enveloppe fournie, par chèque, chèques CESU ou prélèvement (dans ce cas demande à faire auprès de la mairie).

Les frais de séjour en accueil de loisirs des enfants de moins de 7ans ouvrent droit à une déduction fiscale. Pensez à demander une attestation fiscale en mairie.

TROUSSEAU pour l'accueil de loisirs :

Tenue adaptée pour toutes les activités proposées.
Un sac à dos contenant : ❖ une gourde ❖ un chapeau ou une casquette
❖ un change pour les petits en cas d'accident